

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 2 juillet 2024, à 19 h 00. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux : Messieurs Michel Gagnon, Jérôme Petit et Joël Jobin et Mesdames Marie-Joëlle Desrosiers, Manon Plante et Lucie Grenier. Formant quorum en la présence et sous la présidence de Mme Josseline Lepage, mairesse. Mme Josée Beaugard, directrice générale est aussi présente à la séance.

2024-0702-127

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024
4. Adoption des comptes Municipalité de Barraute
5. Première période de questions
 - 5.1. Suivi
 - 5.1.1. Analyse des comptes à recevoir
 - 5.1.2. État financier – Mai 2024
 - 5.1.3. Nouvelle TECQ
 - 5.1.4. Reddition de comptes – TECQ 2019-2023
 - 5.1.5. Marchés publics 2024
 - 5.1.6. Dîner employés – 18 juillet 2024
6. Suivi des dossiers des conseillers
7. Embauche d'une personne aux services administratifs
8. Autorisation de signature de l'entente relative à la gestion animalière sur le territoire de la MRC d'Abitibi
9. Dérogation mineure – 21, avenue de la Plage
10. Modification des tâches de conseillers
11. Demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux taxes de la Sûreté du Québec
12. Mont-Vidéo – Ajout de lampadaires de rue
13. Demande de plantation d'arbres à fruit sur l'emprise municipale
14. Directeur des travaux publics - Formation eaux usées
15. Vente des terrains – 5 378 510 / 5 378 512 / 5 380 205
16. DHC Avocats – Renouvellement forfait téléphonique
17. Nord-Flo – Réparation pompe eau usée
18. Engagement inspectrice municipale
19. Appel d'offres – Mont-Vidéo « Piste de vélo de montagne »
20. La Traversée des Z'Elles – Demande d'autorisation
21. Installation de panneaux de signalisation sur l'utilisation du feu vert clignotant
22. Varia :

23. Deuxième période de questions

24. Levée de l'assemblée

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2024

2024-0702-128

Il est proposé par Mme Marie-Joëlle Desrosiers, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 juin 2024 soit et est par la présente adopté.

2024-0702-129

ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

CHÈQUES DE JUIN 2024

#38019	Lily Galarneau - Remb. repas	25.00 \$
#38020	Lilaine Cayouette - Frais de déplacement/Remb. repas	185.60 \$
#38021	Josseline Lepage - Cellulaire/Frais de déplacement	120.00 \$
#38022	Microbrasserie Le Prospecteur - Bar aréna	325.57 \$
#38023	Centre du Travail - Botte Guy Larouche	215.26 \$
#38024	Alexandra De Courval - Remb. matériaux camp de jour	97.73 \$
#38025	Creighton Rock Drill Limited - Couteaux Mac 005	639.26 \$
#38026	Kemira Water Solution Canada - Alun	12 429.72 \$
#38027	Gaby Beaudette - Remb. outil	11.49 \$
#38028	Resto O'Mély - Cert. cadeau	200.00 \$
#38029	Jaski Inc. - Fond Forêt Mont-Vidéo	38 512.03 \$
#38030	9149-8386 Québec Inc. - Guichet aréna	991.08 \$
#38031	Alarme Val-d'Or - Raccordement centrale	206.96 \$
	Medimage - Carte d'identification/Plaque identification	
#38032	casque	160.80 \$
#38033	Canadien National - Passage à niveau	731.00 \$
#38034	Serlivard - Pots serre	51.74 \$
#38035	Englobe - PEPPSEP	1 149.75 \$
#38036	Offroy.ca - Système téléphonique	247.01 \$
#38037	Sanimos - Roll off	833.57 \$
#38038	Buro Plus Gyva - Papeteries	439.53 \$
#38039	Harnois Énergies - Dièsel	12 018.58 \$
#38040	Hydraulique JMPE - Entretien Cam 014	852.87 \$
	M & M Nord-Ouest - Garage/Botte	
#38041	MR/Rateaux/Outils/Gants/Botte JCT	1 287.11 \$
#38042	Limerie RD Viens - Limage couteaux zamboni	275.94 \$
#38043	Ville de Rouyn-Noranda - Formation opérateur autopompe	451.51 \$
#38044	DL & Ass. - Projet Nouveaux Horizons Biblio	2 770.91 \$
#38045	Revenu Québec - DASP Mai 2024	34 710.88 \$
#38046	Agence du revenu du Canada - DASF Mai 2024	13 702.85 \$
#38047	DL & Ass. - Réparation local des Fermières	1 346.82 \$
#38048	Cindy Lord - Papeterie/P Touch	191.23 \$
#38049	PG Solutions - Aurora/Serveur	3 363.02 \$
#38050	Pages Jaunes - Communication	60.02 \$
#38051	Formulaires Ducharmes Inc. - Bulletins de vote	641.22 \$
#38052	Excavation Mathieu Frigon - 2 Fardiens	448.40 \$
#38053	UAP Inc. - Cam 008/Cam 011/Citerne pompier	473.16 \$
#38054	Équipement Amos - Mirroir Cam 016	1 617.38 \$
#38055	Distribution Sogitex - Papier brun	156.26 \$
#38056	Location Amos - Tête coupe herbe	203.47 \$

#38057	Aréo-Feu - Test de pompe annuel	2 671.25 \$
#38058	Claire St-Pierre - Entretien ménager	918.00 \$
#38059	Annulé	- \$
#38060	Intermarché Barraute - Aréna/Eau/Sacs/Élection Mécanique Gélinas - Essence Pic 005/Incendie/Pic	318.46 \$
#38061	003/Cert. cadeau	532.89 \$
#38062	Dépanneur Béjamy - Essence Pic 003/Pic 005	391.03 \$
#38063	Vidéotron - Internet	415.51 \$
#38064	Vidéotron - Internet large bande	114.86 \$
#38065	Les Serres Frank Zyromski - Arbres regroupés	1 185.39 \$
#38066	Alexandra De Courval - Remb. matériaux camp de jour	327.45 \$
#38067	Hydro-Québec - Électricité Les Entreprises Hardy - Cert. Cadeau/Essence	5 476.27 \$
#38068	pelouse/Huile/Cube 01	332.44 \$
#38069	Komutel - Alertes 911	206.96 \$
#38070	SSQ Groupe Financier - Assurances collectives Juin 2024	4 714.65 \$
#38071	Poste Canada - Timbres	227.66 \$
#38072	Hugo Denoncourt - Papeteries Vitrerie Commerciale DB - Prog. Nouveaux horizons	19.14 \$
#38073	Bibliothèque	432.67 \$
#38074	Globnor - Moteur Stiga	1 365.90 \$
#38075	Hydraulique JMPE - Entretien Mac 003	362.77 \$
#38076	Sports Experts - Accessoires baseball	367.64 \$
#38077	Pépinière Abbotsford - Achats arbres regroupés	10 278.54 \$
#38078	Kal Tire - Pneus Cam 008	2 831.35 \$
#38079	GLS - Transport	75.02 \$
#38080	Télébec - Frais annuaire	26.79 \$
#38081	Papeterie Commerciale - Livres biblio	348.39 \$
#38082	Réseau Biblio A-T - Livre perdu Visa Desjardins - It Cloud/Adhésion LSAT/Pièce Cam	33.25 \$
#38083	004/Fil HDMI Centre de rénovation Barraute - Cert. Cadeaux/Comité	361.58 \$
#38084	d'embellissement/ eau usée/Caserne/Aréna/Transport pelle/Garage/Ménage/Biblio/Cadenas/Clé	1 449.12 \$
#38085	Pepsico Foods Canada - Aréna restaurant	375.05 \$
#38086	Josseline Lepage - Cellulaire/Frais de déplacement	230.00 \$
#38087	Gaétan Roy - Remb. soin dentaire	229.00 \$
#38088	Joannie Champoux - Serre/Déplacement/Repas	155.84 \$
#38089	annulé	- \$
#38090	Maheu & Maheu - Service gestion parasitaire	394.72 \$
#38091	Harnois Énergies - Dièsel	8 580.09 \$
#38092	H2Lab - Analyses	803.91 \$
#38093	Autobus Maheux - Transport analyses	50.38 \$
#38094	Laurentide Re/Sources - Écocentre	23.45 \$
#38095	Usinage Lacroix - Réparation cylindre Cam 016	1 138.84 \$
#38096	Drolet Équipements - Location niveleuse	779.04 \$
#38097	Bell Mobilité - Cellulaires	519.84 \$
#38098	Hydro-Québec - Garage/Hôtel de ville/Station d'épuration	6 140.75 \$
#38099	Larouche Bureautique - Copies facturables	488.85 \$
#38100	Centre du Travail - Botte ADL	250.00 \$
#38101	Komutel - Alertes 911	206.96 \$
#38102	Raymond Therrien - Cert. Cadeau	15.00 \$
#38103	J. Drolet et Fils - Entretien lampadaires	117.19 \$
#38104	Canadien National - Passage à niveau M & M Nord-Ouest - Cam 14/Bat 17/Pic 003/Stiga/Pic	731.00 \$
#38105	002/Pic 007/Garage	993.68 \$

#38106 Offroy.ca - Système téléphonique	247.01 \$
#38107 Annulé	- \$
#38108 Les Entreprises Hardy - Essence Pic 003/Stiga/Pic 007 Ass. des gestionnaires en sécurité - Cotisation service	1 054.64 \$
#38109 incendie	356.42 \$
#38110 Décors Véronneau - Projet intergénérationnel	8 435.63 \$
#38111 DHC Avocats - Services professionnels	1 799.10 \$
Salaires Juin 2024	65 429.60 \$
Total	<u>267 475.70 \$</u>

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens s'informent sur le suivi du dossier des roulottes. Une invitation sera envoyée au préfet de la MRC d'Abitibi pour discussion sur ce sujet.

Un citoyen demande si des radars pédagogiques seront installés. La directrice demandera un suivi sur notre demande d'aide financière auprès du MTQ.

SUIVI

ANALYSE DES COMPTES À RECEVOIR

Mme Beauregard présente l'état des comptes à recevoir au 2 juillet 2024.

ÉTAT FINANCIER – MAI 2024

L'état financier de mai 2024 a été déposé.

NOUVELLE TECQ

Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec jusqu'en 2034.

REDDITION DE COMPTES – TECQ 2019-2023

La reddition de comptes pour le Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec a été faite. Un remboursement de 309 149.60 \$ nous sera versé prochainement.

MARCHÉS PUBLICS 2024

Les marchés publics 2024 auront lieu en face de l'église à tous les vendredis du 5 juillet au 13 septembre 2024 inclusivement.

DÎNER EMPLOYÉS ET ÉLUS – 18 JUILLET 2024

Un dîner pour tous les employés et les élus sera organisé le 18 juillet prochain.

SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS

MME LUCIE GRENIER, DISTRICT # 3

Étant dans le comité Serres et Jardins, deux (2) terrains sont déjà loués et il n'en reste qu'un. Le comité vérifiera pour faire une culture hivernale. Elle lance l'invitation afin d'avoir des membres sur le comité. Plusieurs arbres ont été plantés dans la municipalité. Les arbres ainsi que la machinerie ont été fournis par la Foire du Camionneur.

M. JOËL JOBIN, DISTRICT # 4

Une rencontre du CCU a eu lieu et tous les membres ont suivi leur formation obligatoire en tant que membre de ce comité.

2024-0702-130

EMBAUCHE D'UNE PERSONNE AUX SERVICES ADMINISTRATIFS

Attendu que la Municipalité de Barraute à la présence pendant l'été pour une quatrième année consécutive de Mme Élodie St-Pierre ;

- Attendu que Mme St-Pierre a terminé sa technique en administration et désire faire partie de notre équipe municipale ;
- Attendu qu' elle retourne, dès septembre, faire un BAC en ligne pour se spécialiser dans le domaine des ressources humaines ou finances ;
- Attendu que la Municipalité désire faire son embauche dès la fin de son projet avec la SADC ;
- Attendu que la direction l'inscrira au Programme Jeunes en Emploi auprès de la SADC qui défrayera 60 % du salaire brut du 29 juillet jusqu'au 14 décembre 2024 à 30 heures par semaine ;
- Attendu que suite à la fin du programme, elle continuera à temps partiel environ 21 heures par semaine vu qu'elle sera encore aux études ;
- Attendu qu' un nouveau poste en tant que technicienne en administration a été créé dans la politique de ressources humaines et qu'elle sera rémunéré à l'échelon 1 ;
- Attendu qu' après la période probatoire de trois (3) mois, elle aura droit à l'assurance collective, au fonds de pension ainsi qu'au soin dentaire et visuel ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute procède à l'embauche de Mme Élodie St-Pierre en tant que technicienne en administration selon les conditions énumérées ci-dessus.

2024-0702-131

AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE RELATIVE À LA GESTION ANIMALIÈRE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC ABITIBI

- Attendu qu' il existe plusieurs lois et règlements tant provincial que fédéral qui encadrent la gestion animalière ;
- Attendu que la Municipalité de Barraute ne dispose pas de tous les équipements, ressources financières et humaines nécessaires pour effectuer le contrôle animalier et réaliser des interventions efficaces et sécuritaires ;
- Attendu que la Municipalité de Barraute a pris la décision de se regrouper pour conclure une entente commune pour mandater un fournisseur pour faire la gestion animalière sur leur territoire respectif ;
- Attendu que la Municipalité de Barraute désire se prévaloir de l'article 569 du Code municipal du Québec et de l'article 468 de la Loi sur les cités et villes pour conclure une entente intermunicipale relative au partage du service de gestion animalière ;

En conséquence, il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu :

De conclure une entente relative à la gestion animalière sur le territoire de la MRC d'Abitibi ;

D'autoriser la mairesse, Mme Josseline Lepage et la directrice générale, Mme Josée Beauregard à signer, pour et au nom de la Municipalité de Barraute, ladite entente donnant effet à la présente résolution.

2024-0702-132

DÉROGATION MINEURE – 21, AVENUE DE LA PLAGE

Attendu que les membres du Conseil prennent connaissance d'une demande de dérogation mineure au règlement de zonage # 134 de la Municipalité de Barraute, présentée par M. Roger Paquette, sur les lots 5 378 917 et 5 378 918, cadastre du Québec, situé au 21, avenue de la Plage à Barraute et portant sur le problème suivant :

- Un bâtiment secondaire détaché qui n'a pas la marge de recul minimale avant requise de 6 mètres puisqu'une marge de 3.05 mètres est présente.

Attendu que la situation de nuit pas au voisinage ;

Attendu qu' un avis public faisant mention de la présentation de cette demande de dérogation mineure a été affichée aux endroits prescrits le 7 juin 2024 ;

Attendu que les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de Barraute ont pris connaissance du dossier lors d'une réunion (CCU 2024-01) et recommandent l'émission d'une dérogation mineure ;

En conséquence, il est proposé par Mme Marie-Joëlle Desrosiers, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accorde une dérogation mineure à M. Roger Paquette, sur les lots 5 378 917 et 5 378 918, cadastre du Québec et autorise :

- Le bâtiment secondaire détaché qui n'a pas la marge de recul avant minimale requise de 6 mètres puisqu'une marge de 3.05 mètres est présente.

2024-0702-133

MODIFICATION DES TÂCHES DE CONSEILLERS

Il est proposé par Mme Marie-Joëlle Desrosiers, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la distribution des tâches des conseillers (ères) soit modifiée comme suit :

M. Michel Gagnon District # 1	Comité de développement économique Comité Ressources humaines restreint Comité LAN
Mme Marie-Joëlle Desrosiers District # 2	Mairesse suppléante CA et Comité d'investissement du Mont-Vidéo Comité consultatif Forêt
Mme Lucie Grenier District # 3	Comité d'embellissement et projet d'aménagement Comité Serre et Jardin Politique MADA Comité Foire du camionneur
M. Joël Jobin District # 4	Comité consultatif d'urbanisme Voirie et déneigement municipal Comité vigie travaux publics
Mme Manon Plante District # 5	Comité consultatif en loisir OMH Unijoie Comité ressources humaines restreint Bibliothèque
M. Jérôme Petit District # 6	Brigade incendie Dossier Sécurité publique

De plus, la mairesse aura la tâche en ce qui concerne le Pavillon d'hébergement de Barraute.

2024-0702-134

DEMANDE DE RÉVISION DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE RELATIVE AUX TAXES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Considérant la demande d'appui des municipalités d'Upton et de Blanc-Sablon, par leur résolution respective numéro 2024.04.81 et 2024-059, pour la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec ;

Considérant qu' en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (ci-après nommée « SQ ») ;

Considérant que les municipalités locales doivent déboursier 50 % des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet ;

Considérant que le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître ;

Considérant que les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ ;

Considérant que les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée ;

Considérant que le taux de taxe de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités ;

En conséquence, il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu :

Que soit formellement demander au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec et ;

Que soit transmis la présente résolution aux instances suivantes, soit au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à l'Association des directeur municipaux du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec, aux MRC et aux municipalités du Québec.

2024-0702-135

MONT-VIDÉO – AJOUT DE LAMPADAIRES DE RUE

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une demande d'ajout de lampadaires de rue sur le chemin du Mont-Vidéo ;

Attendu qu' un lampadaire est présent sur le coin du chemin Mont-Vidéo ainsi qu'au stationnement ;

Attendu que la Corporation du Mont-Vidéo est ouvert seulement le jour pour les skieurs ;

Attendu que cette route est en milieu rural et si nous installons des lampadaires à cet endroit, d'autres endroits en voudront ;

Attendu qu' une limite de vitesse à 30 km/h a été modifié depuis plusieurs années afin d'assurer une meilleure sécurité ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute refuse la demande d'installation d'éclairage de rue supplémentaire sur le chemin du Mont-Vidéo.

2024-0702-136

DEMANDE DE PLANTATION D'ARBRES À FRUIT SUR L'EMPRISE MUNICIPALE

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une demande d'une citoyenne afin d'avoir l'autorisation pour planter deux (2) arbres à fruit sur l'emprise municipale ;

Attendu que l'emprise municipale est une distance de 28 pieds à partir de votre bordure ;

Attendu que les arbres à fruit ne devront pas nuire au déneigement et au fil, s'il y a lieu ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Marie-Joëlle Desrosiers et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise Mme Corbin à procéder à la plantation de deux (2) arbres à fruit sur l'emprise municipale selon les normes indiquées ci-dessus.

2024-0702-137

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS – FORMATION EAUX USÉES

Attendu que la Municipalité de Barraute devra procéder à l'inscription de formation en ligne pour le traitement des eaux usées au Programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées (Formation ROMAÉU) ;

Attendu que les frais s'élèvent à 3 135 \$ comprenant la mise à niveau en mathématique

et le Programme OW-2 incluant les manuels de formation et l'accès au cours en ligne ;

Attendu que cette formation aura lieu à partir de septembre à la fin novembre 2024 ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise l'inscription au directeur des travaux publics, M. Beaudette à suivre la formation ROMAEU.

2024-0702-138

VENTE DES TERRAINS – 5 378 510 / 5 378 512 / 5 380 205

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu la demande d'achat de Transport RDR pour les terrains 5 378 510, 5 378 512 et 5 380 205 situé sur la Route 397 Nord voisins des siens pour son projet d'agrandissement ;

Attendu que nous avons rencontré les représentants des citoyens dans ce secteur afin de leur expliquer le projet ;

Attendu que les terrains représentent 107 809 pieds carrés ;

Attendu que la vente sera faite au coût de 1,00 \$ du pied carrée représentant 107 809 \$ plus les taxes applicables ;

Attendu qu'un acompte de 3 000,00 \$ sera versé lors de la signature de la promesse d'achat et déduit de la facture finale ;

Attendu que les frais de contrat notarié seront à la charge de l'acquéreur, de même que toutes TPS et TVQ exigibles ;

Attendu qu'une clause notariée sera ajoutée afin que l'acquéreur ne déboise pas le terrain 5 378 510 afin de garder l'intimité et la tranquillité aux voisins ;

Attendu qu'une clause notariée sera ajoutée aussi afin que la Municipalité de Barraute puisse garder une servitude de passage pour se rendre au terrain 5 378 518 où présence du puit puisque des infrastructures souterraines passent ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte de vendre à Transport RDR les terrains portant les cadastres 5 378 510, 5 378 512 et 5 378 205 au coût total de 107 809 \$ plus les taxes applicables et de nommer Mme Josseline Lepage, mairesse et Mme Josée Beauregard, directrice générale à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité de Barraute.

2024-0702-139

DHC AVOCATS – RENOUELEMENT FORFAIT TÉLÉPHONIQUE

Attendu que la Municipalité de Barraute possède un forfait téléphonique avec DHC Avocats qui vient à échéance bientôt ;

Attendu que ce forfait consiste à pouvoir les consulter pour toutes questions en droit municipal, peu importe le nombre de question ;

Attendu que ce renouvellement couvrira la période du 1^{re} juin 2024 au 31 mai 2025 ;

Il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale à renouveler notre entente avec DHC Avocats au montant de 500 \$ taxes en sus.

2024-0702-140

NORD-FLO – RÉPARATION POMPE EAU USÉE

Attendu qu'une réparation d'une pompe des eaux usées au poste principal sur la 10^e Avenue est obligatoire ;

Attendu que cette réparation sera au coût total de 11 200.06 \$ plus les taxes pour les pièces ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder à la réparation de la pompe des eaux usées au poste principal situé sur la 10^e Avenue.

2024-0702-141

ENGAGEMENT INSPECTRICE MUNICIPALE

- Attendu que suite à la démission de M. Poulin au poste d'inspecteur municipal, la Municipalité de Barraute a publié une offre d'emploi ;
- Attendu que la Municipalité de Barraute procède à l'embauche de Mme Vicky Charron-Whissell comme inspectrice municipale ;
- Attendu qu'un salaire lui sera versé selon la Politique de ressources humaines à l'échelon 2 pendant sa période de probation de trois (3) mois qui débutera en septembre prochain ;
- Attendu que sa période de formation débutera en juillet 2024 et sera d'une journée par semaine jusqu'en septembre 2024 ;
- Attendu que suite à sa période de probation qui prendra fin le 31 mai 2025, l'échelon 3 lui sera octroyé ainsi que les assurances collectives, le fonds de pension et les soins dentaires et visuels ;
- Attendu qu'à partir de septembre 2024, son horaire de travail sera de 30 heures par semaine pendant la période du 1^{re} avril au 30 septembre de chaque année et sur appel pendant les périodes hivernales ;
- Attendu que dès septembre 2024, des formations lui seront payées par la municipalité ;

Il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute confie le poste d'inspectrice municipale à Mme Vicky Charron-Whissell selon les conditions salariales mentionnées ci-haut.

2024-0702-142

APPEL D'OFFRES – MONT-VIDÉO « PISTE DE VÉLO DE MONTAGNE »

- Attendu que les membres du Conseil prennent connaissance de l'appel d'offre d'Énergam pour les pistes de vélo de montagne ;
- Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une aide financière de 669 000 \$ pour la construction des pistes de vélo et ski de fond au Mont-Vidéo ;
- Attendu que la Municipalité de Barraute termine son projet de piste de vélo de montagne avec un appel d'offre inférieur à 100 000 \$ sur invitation ;
- Attendu que suite à l'acceptation de cet appel d'offre, les sommes du Fond Forêt de la MRC d'Abitibi seront écoulées ;
- Attendu que l'ouverture des soumissions sera vers la fin du mois d'août puisqu'il y a période de vacances ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte l'appel d'offre sur invitation d'Énergam pour la finalisation des pistes de vélo de montagne au Mont-Vidéo en utilisant la finale du Fond Forêt de la MRC d'Abitibi.

2024-0702-143

LA TRAVERSÉE DES Z'ELLES – DEMANDE D'AUTORISATION

- Attendu que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande d'autorisation de La Traversée des Z'Elles ;
- Attendu que pour une 9^e année, La Traversée des Z'Elles désire avoir l'autorisation de la municipalité pour sillonner nos chemins ;
- Attendu que cet évènement sera de passage le 13 juillet prochain qui arrêteront diner au Local des Chevaliers de Colomb, qui par la suite, prendrons la 8^e rue et

retournerons sur la Route 397 en faisant un arrêt au parc de la Foire pour prendre leur photo de groupe.

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par Mme Marie-Joëlle Desrosiers et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise la Traversée des Z'Elles à emprunter les chemins municipaux.

2024-0702-144

INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION SUR L'UTILISATION DU FEU VERT CLIGNOTANT

Attendu que suite à la formation des pompiers sur l'utilisation du feu vert clignotant, la Municipalité de Barraute désire installer des panneaux de signalisation ;

Attendu que ces panneaux seront installés à chacune des trois sorties de la Municipalité de Barraute ;

Attendu qu'une autorisation du Ministère des Transports sera demandée avant l'installation de ceux-ci ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise la coordonnatrice et capitaine de prévention, Mme Cindy Lord à procéder à la commande de trois (3) panneaux sur l'utilisation du feu vert clignotant.

VARIA

Aucun sujet.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une demande sera transmise venant des citoyens du Lac des Carifel pour l'installation d'un lampadaire sur le coin de la route 397 Nord.

2024-0702-145

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Jérôme Petit de lever la présente assemblée à 19 h 49.

Mme Josseline Lepage
Mairesse

Mme Josée Beauregard
Directrice générale